

mandoit. Les Peres, respond-il, m'escriuent qu'ils aiment ton fils; qu'ils font bien marris de son mal, & m'instruisent comme il le faut baptiser, au cas qu'il soit en danger de mort; ils m'escriuent aussi que si les grandes personnes font bien malades, ils viendront icy. Le Sauvage repartit, Je suis bien aise que mon fils soit baptisé; [64] Tiens voila de l'eau, baptise le, car il s'en va mourir. Si tost qu'il fera mort, ie leur enuoyeray son corps, afin qu'ils l'honnorent d'une sepulture à la Françoisé. L'enfant fut baptisé, & le pere tint sa parole, nous l'enuoyant apres sa mort par quelques Sauvages, avec ses dépouilles. Sur quoy nos Peres eussent esté en peine de sçauoir s'il auoit esté baptisé, & s'ils le pouuoient mettre en terre sainte; si l'un des Sauvages ne les en eust afluerez, exprimant ce qu'il auoit veu faire au ieune François.

Le premier iour d'Auril, le Pere Buteux baptisa une petite fille, qu'il alla chercher environ dix bonnes lieuës, plus haut que la demeure de nos François. En voicy l'occasion, Quelques Algonquins étant venus chercher du Petun au Magasin, vindrent voir nos Peres deuant que de s'en retourner, & leur donnerent aduis qu'ils auoient quelques personnes fort malades en leurs Cabanes. Surquoy le Pere Buteux prenant un ieune garçon, qui demeure en nostre Residence, fait déieuner ces Barbares, & puis se met en leur compagnie. Il ne fut pas bien loing de la maison, qu'il trouua, comme l'on [65] dit, à qui parler, les chemins sont icy plus blancs qu'en France, & bien plus fascheux; il leur falloit tantost prendre des raquettes, tantost les quitter; ils marchaient sur le grand Fleuve glacé, qui leur déroboit bien la veüe de ses eaux,